

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le 27 février 2020 à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 19 février 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	26	1	2	4

Pour	Contre	Abstention
27	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative : LEBLANC Christian, TESSIER Marie Claude

Membres ayant donné pouvoir : MENUCELLI Thierry donne pouvoir à CHADELAUD Michel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques,

Absents : CAMBOU Stéphane, DUPUY Nathalie, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

FINANCES

Délibération n° 29-2020 : CAF – Avenant n°1 au Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019

Monsieur le Président présente l'avenant n°1 proposé par la CAF au Contrat Enfance Jeunesse pour intégrer une action nouvelle « Coordination Petite Enfance » à compter du 1^{er} janvier 2019.

La signature de cet avenant permettra d'obtenir le financement d'une partie du poste de coordinatrice Petite Enfance à hauteur de 4 900 € / an.

Vu la délibération n°57-2016 du 21 septembre 2019 portant sur autorisation de signer le Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019,

Vu le projet d'avenant n°1 proposé par la CAF et exposé ci-dessus,

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

- **AUTORISER** le Président à signer l'avenant n°1 au Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019 et tout document s'y rapportant

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

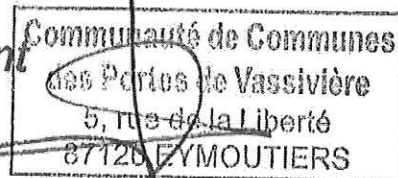
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 02 mars 2020

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Le Président



Acte rendu exécutoire le : **03 MARS 2020**
Publié le : **03 MARS 2020**